

HORAIRES DE RENTREE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

■ A 8 H 45

Rentrée pour les classes de CM1A/CM1Ré/CM2A/CM2Mi (appel dans la grande cour).

L'APEL offre un pot d'accueil à tous les parents à partir de **8 h 30**. Vous pourrez ainsi prendre le temps de faire la rentrée avec votre enfant.

La restauration et l'étude du soir seront assurées.

■ A 9 H 15

Rentrée pour les classes de CPA/CPB/CE1A/CE1B/CE2A/CE2Do (appel dans la grande cour).

L'APEL offre un pot d'accueil à tous les parents à partir de **9 h 00**. Vous pourrez ainsi prendre le temps de faire la rentrée avec votre enfant.

La restauration et l'étude du soir seront assurées.

VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2022

■ A 8 H 30

Classe normale pour tous les enfants de l'élémentaire.

Seront assurées ce jour-là : garderie du matin, restauration et garderie/étude du soir.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE 2022/2023 DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

CLASSES	ENSEIGNANTS
CPA	Madame BOITEL
CPB	Madame ROBLLOT
CE1A	Madame HERBETTE
CE1B	Madame MOSSIERE
CE2A	Madame MONTEIRO
CE2Do	Madame BLANCHARD
CM1A	Madame JEANNOT
CM1Ré	Madame PELLET-SORET/Monsieur ARBOR
CM2A	Madame SCOAZEC
CM2Mi	Madame BERTIN
Dispositif ASH	Madame GALLIET
Maître Surnuméraire	Madame CLAUSON

CONTACTS : 03 80 41 28 01

Chef d'établissement	Anne ZANA
Secrétaire de direction	Karine MENDELSKI
Le service de la Pastorale	Benoît FOREL

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

■ HORAIRES D'ENSEIGNEMENT

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

De **8 h 30 à 11 h 40** (accueil de **8 h 20 à 8 h 30** dans les classes respectives et sorties échelonnées de **11 h 35 à 11 h 40**).

De **13 h 40 à 16 h 45** (accueil de **13 h 30 à 13 h 40** dans les classes respectives et sorties échelonnées de **16 h 35 à 16 h 45**).

■ GARDERIE/ETUDE

De **7 h 30 à 8 h 20** (salles précisées à la rentrée).

De **16 h 55 à 18 h 30** : études accompagnées et aides aux devoirs par le personnel éducatif (salles précisées à la rentrée).

Les enfants restants à l'extérieur de l'école le matin avant **8 h 20** ne sont en aucun cas sous la responsabilité de celle-ci. Les élèves entrants avant **8 h 20** sont dirigés en garderie.

A la fin des cours, tous les élèves sont raccompagnés au portail par les enseignants. Ils ne seront remis qu'à leurs parents ou personnes désignées sur le document remis à la rentrée.

Les enfants restants sont dirigés en étude où vous pourrez venir les chercher jusqu'à **16 h 55**. Après cet horaire, l'étude vous sera facturée.

IMPORTANT : pour le bon déroulement des activités, nous vous demandons de respecter ces horaires.

■ ACCES ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Il se fait par :

- le portail latéral pour les élèves de CPA/CPB/CE1A/CE1B/CE2Do ;
- le portail central pour les élèves de CE2A/CM1A/CM1Ré/CM2A/CM2Mi.

Il vous est demandé de prioriser le stationnement dans les rues avoisinantes pour laisser l'accès libre entre **8 h 20** et **8 h 30** devant l'école aux élèves et de privilégier un dépose minute pour éviter un encombrement de la rue.

Fermeture des portes : 8 h 30 le matin - 11 h 55 le midi - 13 h 40 l'après-midi - 16 h 55 le soir. En dehors de ces horaires, veuillez sonner au portail central.

■ ACCUEIL

De **8 h 20 à 8 h 30** et de **13 h 30 à 13 h 40**, les élèves seront accueillis sur les différents portails.

■ ASSIDUITE SCOLAIRE

Chaque élève, soumis à l'obligation scolaire, a droit à l'éducation. Un droit qui a pour corollaire le respect de l'obligation d'assiduité, condition première de la réussite scolaire.

Pour rappel, les seuls motifs d'absences réputés légitimes sont les suivants : maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent.

Pour tous ces motifs d'absence, prévenir dès que possible et **en premier** le Chef d'établissement par le Secrétariat de l'école (téléphone ou mail) et l'enseignante par la plateforme Educartable.

En cas d'absence prévisible, les personnes responsables de l'enfant en informent préalablement le Chef de l'établissement et en précisent le motif. Ce dernier invite les personnes responsables de l'enfant à présenter une demande d'autorisation d'absence qu'il transmet au Directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du Recteur d'académie.

ASSURANCE SCOLAIRE

Les familles doivent justifier auprès de l'établissement d'une assurance Responsabilité Civile et Individuelle Corporelle couvrant l'élève dans les activités qu'il serait amené à pratiquer dans l'établissement et lors des voyages scolaires (attestation à remettre au Secrétariat à la rentrée).

ATELIERS PAUSE MERIDIENNE

Des ateliers (bollywood, claquettes, échecs, sport, tennis de table, théâtre, sarbacane/kinball) seront proposés aux enfants qui déjeunent **tous les jours à la cantine** en priorité.

Une cotisation annuelle vous sera demandée si votre enfant s'inscrit.

Une communication vous sera faite à la rentrée.

CARTABLES/SACS

Précautions à prendre : si le cartable est laissé dans des locaux accessibles à tous, enlevez toutes les affaires qui pourraient tenter des personnes indélicates (calculatrice, portefeuille, montre, argent...).

L'établissement décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation du matériel appartenant à l'élève.

Attention : ne pas laisser les sacs dans les lieux de passage (couloirs, escaliers) !

CERTIFICAT DE SCOLARITE

A demander au Secrétariat dès la rentrée.

CONTRAT DE SCOLARISATION

Il vous a été remis, pour signature, lors de l'inscription ou de la réinscription de votre enfant.

Il vous engage à adhérer au projet de l'Ecole Saint-Bénigne dans son intégralité.

FOURNITURES

Voir listes annexées.

LIAISON ECOLE-FAMILLE

Pour faciliter la transmission des informations, nous privilégions l'envoi par mail.

L'école s'est dotée d'une plateforme numérique Educatable sur laquelle vous pouvez communiquer avec l'enseignante (pour les nouveaux inscrits, les codes seront remis par l'enseignante à la rentrée).

Site internet : www.sb-ecolecollege.fr

2 Facebook : [Ecole et Collège Saint-Bénigne](#) et [La Maîtrise de Dijon](#)

MESSAGES PERSONNELS

Aucun message ne sera transmis aux élèves dans les classes sauf cas exceptionnels et uniquement pour des motifs sérieux et urgents. Les familles pourront joindre le Secrétariat (03 80 41 28 01).

PROJET D'ECOLE

La circulaire de rentrée de notre Ministre de l'Éducation souligne deux points qui corroborent avec des pratiques pédagogiques mises en place dans notre école depuis quelques années.

1-«Entrer dans la culture de l'évaluation pour mieux répondre aux besoins des élèves»

Des évaluations diagnostiques seront proposées aux enfants sur tous les niveaux du **12 au 23 septembre**.

Elles seront nationales en CP et en CE1. Ces évaluations constituent des points de repères, d'appui et permettent de mieux identifier les forces et fragilités de nos élèves afin de les accompagner au mieux.

2-«Une école engagée pour le Bien-Être des élèves»

Nous continuerons à la rentrée à proposer aux élèves des séances de sophrologie et de yoga pour leur permettre d'acquérir des outils pour gérer leurs émotions.

PROJET PASTORAL

Un établissement de l'enseignement catholique se doit de dispenser une culture chrétienne dans son enseignement dans le respect de la liberté religieuse et de la conscience de chacun. Sa mission est aussi de proposer un parcours chrétien à ceux qui le souhaitent.

Ainsi des propositions sont faites à tous les élèves dès la Grande Section avec l'éveil à la foi et à partir du CE2 avec la catéchèse.

Une messe est célébrée un mardi sur deux à la chapelle de l'école pour tous ceux qui le souhaitent, élèves comme adultes.

Enfin, toute l'école se rassemble trois fois dans l'année pour vivre un temps fort à l'occasion d'une célébration à l'Eglise Sainte-Chantal.

REGLEMENT INTERIEUR

Il vous a été remis, pour signature, lors de l'inscription ou de la réinscription de votre enfant.

Il vous engage à le respecter.

RESPECT DES HORAIRES

Pour lutter contre les retards récurrents de certains et respecter le travail des autres, nous avons mis en place un nouveau dispositif à la rentrée.

La fermeture des portails se faisant à **8 h 30 précises** le matin et **13 h 40 précises** l'après-midi, tout enfant entrant après ces horaires sera considéré comme en retard et devra se présenter à l'accueil ou un billet de retard lui sera remis.

Ces retards successifs apparaitront sur le bilan périodique remis à votre enfant et feront l'objet d'un entretien avec vous si la situation perdure.

RESTAURATION

Les élèves du CP au CE2 déjeunent dans des salles qui leur sont réservées.

Les élèves de CM1A/CM1Ré/CM2A/CM2Mi se restaurent au self.

SUIVI SCOLAIRE

Au terme de chaque période d'enseignement, un bilan périodique avec appréciations vous est remis :

- par semestre en classe de CP ;
- par trimestre en classe de CE1/CE2 ;
- par trimestre et par la Directrice en classe de CM1/CM2A au cours d'un entretien individuel.

DATES A RETENIR

Calendrier des vacances scolaires :

- **Toussaint** : du **JEUDI 20 OCTOBRE** au soir au lundi 7 novembre au matin
- **Noël** : du vendredi 16 décembre au soir au **LUNDI 2 JANVIER** au matin
- **Hiver** : du vendredi 3 février au soir au lundi 20 février au matin
- **Printemps** : du vendredi 7 avril au soir au lundi 24 avril au matin
- **Pont de l'Ascension** : du mardi 16 mai au soir au lundi 22 mai au matin
- **Fin des cours** : mardi 4 juillet

Les cours seront supprimés aux dates suivantes :

- **Vendredi 21 octobre** : journée projet d'établissement pour le Groupe Saint-Bénigne
- **Jeudi 6 juillet** : récupération de la journée Portes Ouvertes (samedi 26 novembre)
- **Vendredi 7 juillet** : récupération du lundi 2 janvier

Célébration de rentrée de l'école	Mardi 27 septembre à 9 h 30 (Eglise Sainte-Chantal)
Messe de rentrée du GROUPE Saint-Bénigne et du Chœur de la Maîtrise	Dimanche 9 octobre à 10 h 00 (Cathédrale Saint-Bénigne)
Messe de rentrée de l'enseignement Catholique	Jeudi 29 septembre (Eglise de La Visitation - Chevigny-Saint-Sauveur)
Portes Ouvertes et Marché de Noël	Samedi 26 novembre de 9 h 00 à 13 h 00
Concert de Noël (Chœur de La Maîtrise)	Samedi 3 et dimanche 4 décembre
Célébration 1 ^{ère} Communion	Dimanche 18 juin à 10 h 00 (Cathédrale Saint-Bénigne)

A l'avance, merci de bien vouloir prendre en compte ces règles de fonctionnement dans l'intérêt de tous.

Anne ZANA,
Chef d'établissement